

HAUX *Actus*

- JUIN 2015 -

#48

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Retrouvez toutes les informations sur

www.mairie.haux33.fr



Sommaire

// ÉDITO DU MAIRE	2	• La cérémonie du 8 mai	7
// DOSSIER SPÉCIAL		• Réouverture imminente du bar-restaurant : interview - portrait	8
<i>Le nouveau Conseil Municipal</i>	3	// AGENDA	9
// BRÈVES MUNICIPALES	4	• Semaine Européenne du Développement Durable	9
• Participez aux Rencontres « Quartiers libres »	4	• Petit déjeuner à la Bibliomédia	9
• Urbanisme : focus sur deux dossiers	4	• Au théâtre avec les Z'Artpions	9
• Qu'est-ce que Concordia ?	4	• Kermesse des écoles	9
• Souscrivez à la lettre d'information municipale	4	• Pot d'accueil des bénévoles Concordia ..	9
• Débroussaillage des espaces et brûlage ..	5	• Animation Bibliomédia	9
• Collecte des ordures ménagères	5	• Scènes d'été en Gironde	9
• Plan signalétique : urgent !	6	• Humour gestuel et théâtre visuel	9
• Écoles & TAP : changements d'horaires à la rentrée 2015/2016	6	• Pop rock	10
// VIVRE À HAUX	6	• Journée portes ouvertes Concordia	10
• Le repas des aînés	6	• Balade contée « Entre Chiens et Loups » ...	10
• Le carnaval des écoles	7	• Journée du patrimoine	10
• L'omelette de Pâques	7	// ÉTAT CIVIL	11
		• Naissances	11
		• Décès	11
		// INFORMATIONS UTILES	11

Edito

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai reçu le mandat que vous venez de me confier et les responsabilités qui vont avec. Cette campagne a été marquée par une grande implication de beaucoup d'entre-vous. Vous nous avez soutenu, vous nous avez aidé, mais plus que tout nous avons échangé, débattu, bref nous avons tous ensemble fait acte de citoyenneté. Cette démarche doit être au cœur de la vie politique d'un village.

Nous avons d'ores et déjà commencé une série de 9 rencontres citoyennes appelées « Quartier Libres ». Lors de ces rencontres nous sommes à votre écoute : propositions, souhaits, requêtes... Nous prolongeons également les conseils municipaux d'une trentaine de minutes d'échanges avec vous sur les sujets à l'ordre du jour.

L'année que nous venons de passer fut compliquée. Compliquée pour vous les habitants, compliquée pour le personnel communal et compliquée pour tous les élus. Car changer de maire quelles qu'en soient les raisons n'est jamais simple pour l'ensemble de l'équipe municipale.

Je m'attache donc à créer les conditions d'une équipe stable et solidaire. Je souhaite que le conseil municipal fonctionne de manière sympathique et collaborative où chacun et chacune, puisse s'investir au service de l'intérêt général et de la justice sociale. Si chacun de nous a ce souci, je ne doute pas que nous y parvenions, c'est notre devoir d'élus et d'élues de la République.

Le Maire

Le nouveau Conseil Municipal

// LE CONTEXTE

Les démissions successives de trois de nos élus, dont notre ancien édile, ont provoqué l'organisation d'élections complémentaires partielles fixées aux dimanches 12 et 19 avril 2015 par les services de la Préfecture.

Le 12 avril, 358 d'entre vous [sur 607 inscrits] se sont déplacés pour voter ; soit près de 59% des électeurs. Le soir même, le conseil municipal accueillait en son sein Michel Duleau, Nathalie Aubin et Huguette Fossat, tous trois élus dès le premier tour de scrutin. Les postes vacants étant ainsi comblés, l'assemblée s'est réunie sous huitaine pour désigner le nouveau bureau municipal chargé de l'exécutif.

Nathalie Aubin, Patrick Petit, Huguette Fossat, Romain Billot et Isabelle Petit ont ainsi été respectivement désignés maire, 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoint le samedi 18 avril 2015.

// LES ÉLUS & LEURS MISSIONS

A noter : A l'heure où nous imprimons ce numéro, les commissions ne sont pas mises en place. Leur constitution et leur composition seront connues après le Conseil Municipal du 21 mai 2015.

RPI [Regroupement Pédagogique Intercommunal]
 CCAS [Centre Communal d'Action Sociale]
 CLECT [Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées]
 CNAS [Comité National d'Action Sociale]
 CLSPD [Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance]
 SRPI [Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal]
 SMEGREG [Syndicat Mixte d'Études et de Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde]
 SDEEG [Syndicat Départemental Énergie Électricité Gironde]
 SIAEPANC [Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable et Assainissement Non Collectif]
 SEMOCTOM [Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères]



Nathalie AUBIN - Maire

Budget • Personnel communal

ORGANISMES & SYNDICATS :

Déléguée à la Communauté de Communes du Créonnais // RPI // CCAS // CLECT



Patrick PETIT - 1^{er} Adjoint

Urbanisme • Voirie • Patrimoine communal

ORGANISMES & SYNDICATS :

Délégué à la Communauté de Communes du Créonnais



Huguette FOSSAT - 2^{ème} Adjoint

Citoyenneté et Solidarité • Cohésion sociale et Vie associative
 Relation avec les associations et les services intercommunaux

ORGANISMES & SYNDICATS :

CCAS // CNAS pour le personnel communal // CLSPD



Romain BILLOT - 3^{ème} Adjoint

Bâtiments communaux et réseaux
 Eau et assainissement [collectif et individuel] • Défense incendie

ORGANISMES & SYNDICATS :

SRPI // SMEGREG



Isabelle PETIT - 4^{ème} Adjoint

Communication • Culture • Écologie

ORGANISMES & SYNDICATS : Déléguée communautaire au Pôle Territorial Entre-deux-Mers // CCAS



Laure BOUYOU - Conseillère municipale

Voirie

ORGANISMES & SYNDICATS : SDEEG



Michel DULEAU - Conseiller municipal

Bâtiments • Eau et Assainissement

ORGANISMES & SYNDICATS : SIAEPANC // SEMOCTOM



Camille VIGNAUD - Conseillère municipale

Urbanisme • Conseil juridique et notarial

ORGANISMES & SYNDICATS : CCAS // CORRESPONDANT DÉFENSE



Nadia ZEKRETY - Conseillère municipale

ORGANISMES & SYNDICATS : Présidente du SRPI [Haux-Madirac-Saint Genès de Lombaud] // CCAS // CNAS // CLSPD



Francis BOUYSSOU

Conseiller municipal



Jean-Paul LANDA

Conseiller municipal



Franck DUTHIL

Conseiller municipal



Jean-Luc PION

Conseiller municipal



Roger GODEFROY

Conseiller municipal



Alexis RAMBAUD

Conseiller municipal

BRÈVES municipales

// PARTICIPEZ AUX RENCONTRES « QUARTIERS LIBRES »

Du 13 mai au 4 juillet, neuf rencontres de plein air entre élus et habitants sont planifiées. Ces rendez-vous, au cœur des hameaux, ont pour vocation d'échanger avec vous, de partager, d'écouter et d'observer le cas échéant, directement sur place, ce qui vous plaît ou vous tracasse. Au terme de ces rencontres, un bilan sera réalisé et vous sera communiqué.

// URBANISME : FOCUS SUR DEUX DOSSIERS

Plan d'Aménagement et de Développement Durable

La version définitive du PADD [Plan d'Aménagement et de Développement Durable], amorce obligatoire au PLU [Plan Local d'Urbanisme], est à votre disposition pour lecture, en Mairie, ainsi que sur le site internet de la commune. Les travaux sur le zonage et la réglementation ont commencé.

Date de fin estimée : 1^{er} trimestre 2016.

Quartier Campagnard du Bourg

Le cahier des charges qui définira les orientations d'aménagement du Quartier Campagnard est en cours de rédaction. Ce travail est réalisé en collaboration avec un architecte conseil et vous sera présenté ultérieurement. Pour comprendre la logique du projet « Quartier Campagnard » n'hésitez pas à participer à l'atelier du 2 juin, programmé dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable.

// QU'EST-CE QUE CONCORDIA ?



Concordia est une association à but non lucratif, créée après la seconde guerre mondiale par de jeunes anglais, allemands et français, soucieux de rétablir des valeurs de tolérance et de paix au travers de chantiers internationaux bénévoles. Les



projets que propose l'association favorisent les échanges interculturels et intergénérationnels. Il s'agit essentiellement de projets d'utilité sociale, de type restauration ou valorisation de patrimoine, entretien ou aménagement d'espaces naturels... D'une durée de 2 à 3 semaines, les chantiers regroupent 10 à 12 bénévoles venus du monde entier. Au-delà des réalisations, mener une action avec Concordia doit permettre de favoriser les échanges entre bénévoles et populations : il s'agit de mobiliser autour d'un projet collectif, voire de dynamiser la vie locale en y impliquant directement la population et de travailler ainsi à l'émergence d'une citoyenneté active.

Accueil des bénévoles : Quid

Nous accueillerons les jeunes bénévoles des chantiers Concordia du 10 au 31 juillet. Pour ce faire, réfectoire et dortoir seront installés dans la cantine de l'école. Un chantier de rénovation les attend à Courcouyac, et si les délais le permettent, quelques travaux de peinture au Grand Chemin. Pour l'occasion, si vous avez des vélos à prêter ou des pierres et moellons à donner, nous sommes preneurs ! Et si vous souhaitez participer, ne serait-ce qu'une matinée, c'est possible dès 14 ans, moyennant le partage du repas. En attendant, nous vous invitons à aller à la rencontre de ces jeunes, désireux de découvrir la richesse de notre région, et des gens qui y habitent...

// SOUSCRIVEZ À LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Vous oubliez régulièrement de consulter le site de la commune ? Vous voulez être informé(e) sans attendre la publication du journal communal ? La municipalité met à votre disposition une lettre d'information mensuelle que vous recevrez sur l'adresse mail de votre choix. Pour adhérer, rien de plus simple : rendez vous sur le site de la commune ; inscrivez vos nom, prénom, et adresse électronique sur la fenêtre d'inscription en bas de page à droite ; cliquez ; confirmez votre email d'adhésion, et le tour est joué !

// DÉBROUSSAILLEMENT DES ESPACES ET BRÛLAGE : RAPPEL

Que l'on soit professionnel, propriétaire privé d'espaces boisés ou tout simplement particulier, le printemps est une saison propice aux travaux d'entretien extérieurs. Mais attention ! S'il s'agit de plaisir pour certains, il s'agit aussi d'une obligation pour d'autres... et d'un côté comme de l'autre, il y a des règles à respecter.

Débroussaillage

Les obligations de débroussaillage s'appliquent aux abords de **tous types de constructions dans un rayon de 50 mètres minimum et sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre** ; sur les voies ouvertes à la circulation ; les terrains constructibles et les lignes électriques. Les travaux de débroussaillage et de nettoyage des rémanents et branchages incombent aux propriétaires des espaces forestiers. Ces mesures doivent impérativement être respectées pour éviter les feux de forêt et autres dommages, notamment lors de tempêtes. Une brochure détaillée est à votre disposition en mairie.

L'élimination par brûlage

Conformément au règlement sanitaire départemental, brûler des déchets verts, tant à l'air libre que dans des incinérateurs individuels, est interdit depuis plusieurs années en raison des risques de propagation, ou d'insalubrité et de nuisances susceptibles d'être engendrés.

Pourtant largement pratiquée, cette activité provoque une combustion qui dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

www.centre.ademe.fr

• POUR LES PROFESSIONNELS

Il existe un dispositif de situations dérogatoires à l'interdiction de brûlage, destiné aux personnes exerçant à titre principal ou accessoire une activité justifiant d'une inscription au régime obligatoire de la Mutualité Sociale Agricole. Celui-ci est spécifique et doit faire l'objet d'une déclaration systématique en mairie, transmise en Préfecture. Les formulaires de demande d'autorisation sont disponibles à l'impression sur le site internet de la commune www.mairie.haux33.fr

• POUR LES PARTICULIERS

La destruction des déchets verts par le feu est admise à titre dérogatoire entre le 1^{er} mai et le 30 juin, et du 1^{er} octobre au 14 mars, sous réserve d'une déclaration en mairie [formulaire à disposition sur le site internet de la commune] et du respect de précautions d'usage [incinérateur, vitesse du vent,

absence de gêne pour le voisinage, surveillance...]. Cette mesure doit évidemment rester exceptionnelle du fait de son impact sur l'environnement. Rappelons à toutes fins utiles que brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende allant jusqu'à 450 euros.

A contrario, le broyage est une solution simple de valorisation des déchets verts, respectueuse de l'environnement. La municipalité s'est donc associée au partenariat SEMOCTOM/REV pour vous proposer un service mensuel de broyage sur place.

L'association et son matériel se tiendront donc à votre disposition à Haux, au croisement de la RD 20 et de la VC 1, au niveau de la zone de tri sélectif, de 9h à 14h, les 28 mai, 29 juin et 27 juillet. Vous pourrez y broyer gratuitement tous les branchages dont le diamètre est inférieur à 10 cm, et choisir de laisser ou de partir avec votre broyat.

Pour plus d'informations sur la règlementation, veuillez consulter www.feudeforet.org [DFCI Aquitaine : Défense de la Forêt Contre les Incendies].

// COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les 27 et 29 mai, le SEMOCTOM [Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères] a procédé à la distribution de bacs de collecte répondant aux dernières normes. A ce titre, nous vous rappelons qu'à compter du mois d'octobre, seuls les bacs conformes seront ramassés. Nous vous remercions par conséquent de veiller à ne plus utiliser de contenants non délivrés par le SEMOCTOM, dès début juin.



EXEMPLE DE BACS NON CONFORMES



BACS CONFORMES

// PLAN SIGNALÉTIQUE : URGENT !

12 communautés de communes regroupant 158 communes et 7 syndicats viticoles se sont unis pour disposer d'une signalétique commune à L'Entre-deux-Mers.

L'objectif consiste à promouvoir le territoire, reconnu de destination touristique :

- en signalant les acteurs d'économie-touristique locaux ;
- en mettant en avant les atouts du territoire [patrimoniaux, culturels, économiques, touristiques...] et l'offre éco-touristique existante ;
- en ramenant l'information « publicitaire » privée vers une signalétique réglementaire sur le domaine public ;
- en engageant un programme de signalisation cohérent et harmonieux, à l'échelle du territoire ;
- en s'engageant dans la suppression des anciennes signalisations et des dispositifs non conformes à la réglementation.

Ainsi, les équipements publics, les « produits du terroir », les hébergements, les points de restauration, les viticulteurs, l'artisanat et les lieux de visite rentrent dans le cadre de la charte signalétique et du groupement de commande associé. Si vous êtes un professionnel intéressé par le dispositif, manifestez vous au secrétariat de mairie au plus vite : les délais sont courts, le programme devant être impérativement bouclé d'ici fin juillet. Attention, les lattes de signalétique sont à la charge des professionnels !

**// ÉCOLES & TAP :
CHANGEMENTS D'HORAIRES
À LA RENTRÉE 2015/2016**

L'expérience de l'année écoulée et les retours des élèves, parents d'élèves et instituteurs ont incité le bureau du SRPI à modifier les horaires des écoles et des TAP à la rentrée 2015/2016.

Constats :

- des Temps d'Activités Périscolaires trop courts [45 min] pour pouvoir réaliser pleinement une activité ;
- des enfants qui attendent la tournée du bus dans les écoles de Haux et de Saint Genès [1 seul bus, 3 écoles, 3 mêmes horaires] ;
- un casse tête pour les parents désireux de récupérer leurs enfants à la sortie de l'école dès lors qu'au moins deux d'entre eux sont scolarisés dans deux endroits différents du RPI.

Objectif du changement d'horaires :

- diminuer les temps d'attente du bus pour les enfants ;
- faciliter la vie des parents ayant plusieurs enfants scolarisés au RPI, dans des écoles différentes ;
- améliorer la qualité des TAP.

Les parents d'élèves des trois écoles seront prochainement conviés par la Présidente du SRPI, Madame Nadia ZEKRYTY, à une réunion d'informations sur le dispositif organisé pour la rentrée prochaine.

VIVRE à Haux**// LE REPAS DES AÎNÉS LE 1^{ER} MARS**

Le traditionnel Repas des Aînés s'est déroulé le dimanche 1^{er} mars dans la salle communale, aménagée pour l'occasion en salle de restauration. Une soixantaine de personnes ont ainsi pris plaisir à discuter jusque tard dans l'après-midi, autour d'un repas très apprécié, sur fond de bal musette.

Organisé par le CCAS

// LE CARNAVAL DES ÉCOLES LE 21 MARS



L'Amicale des Parents d'élèves et le Comité des Fêtes se sont réunis à l'occasion du Carnaval pour proposer aux enfants et aux parents du Regroupement Pédagogique Intercommunal un moment festif, animé par la banda Zim Boum. La pluie a contraint les organisateurs à annuler le défilé, mais n'a pas empêché le procès de Monsieur Carnaval. Merci aux parents et aux enfants qui se sont déplacés en nombre malgré les gouttes !

**Organisé par l'Amicale des Parents
d'Élèves et le Comité des Fêtes**

// L'OMELETTE DE PÂQUES LE 6 AVRIL

Le soleil était au rendez-vous, le public aussi ! Les organisateurs n'ont pas ménagé leur peine pour mener à bien, cette année encore, une des fêtes les plus populaires du créonnais. Le temps aidant, le succès ne s'est pas fait mentir : près de 1000 poches ont été distribuées. Comme quoi, l'omelette à l'aillet n'a pas fini de régaler nos palais !

Organisé par le Comité des Fêtes



// LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Yann Tanguy, habitant de Courcouyac, a offert au regard des Hauxois présents pour la cérémonie du 8 mai drapeau d'époque cousu main, médaille et légion d'honneur ayant appartenu à son grand-père. Un bel hommage pour cet ancien combattant, un beau cadeau pour nous ! Merci à lui pour ce moment de partage, mêlé d'histoire et d'intimité.



RÉOUVERTURE IMMINENTE DU BAR-RESTAURANT

Interview/portrait d'Isabelle et Bernard NADAUX



Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Isabelle NADAUX, 52 ans. Je suis issue d'une famille de viticulteurs de Dordogne. Née à sainte Foy La Grande, mes origines terriennes [généralement synonymes de bon sens et d'ardeur au travail], permettent à Bernard de trouver en moi, son épouse, un appui solide tant au plan moral que matériel. Je suis bien entendu totalement investie dans ce nouveau projet.

Bernard NADAUX, 57 ans, commerçant depuis toujours et restaurateur depuis 10 ans. Né à Bordeaux d'un père Français et d'une mère Madrilène chassée d'Espagne par la dictature Franquiste. Issu du milieu de la communication et de la distribution, plus de 25 ans d'expérience dans ces domaines à des postes d'encadrement. En 2004, la nécessité d'une reconversion me permet de réaliser enfin un vieux rêve unissant mes deux passions : l'Espagne et la Cuisine !

Et si vous nous parliez un peu de votre parcours professionnel...

Nous avons tenu pendant 5 années un restaurant Espagnol à l'enseigne de « La Plancha » à Mérignac. Ce restaurant situé dans la zone industrielle du Phare était plutôt orienté vers les repas du midi. La Plancha a très vite connu un succès grandissant, ce qui a permis de le revendre très profitablement. Grâce au fruit de cette vente, nous avons pu enfin réaliser le rêve de créer « El Asador » qui pendant 8 années est resté le restaurant espagnol de référence à Bordeaux. Malheureusement la crise économique et plus encore les travaux du quartier Saint Michel qui ont duré 2 ans, et ne sont toujours pas achevés, ont totalement modifié les habitudes des clients, et ce haut lieu de la gastronomie espagnole s'est vu petit à petit délaissé. Nous sommes actuellement sur le point de vendre cette affaire qui a été transformée en bar de nuit début 2015.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Haux ?

Après plus de 10 ans d'une vie trépidante entre 12 et 15 salariés, nous avons décidé de nous reconverter dans une activité plus cool. L'occasion s'est présentée à travers l'appel d'offre de la mairie et l'opportunité de reprendre le restaurant, fermé depuis presque un an. Nous avons saisi cette occasion et choisi de quitter la grande métropole, pour voir la vie de plus haut sur les coteaux de l'Entre-deux-Mers.

Quel est votre projet pour le Bar-Restaurant, ce que vous avez envie de proposer et d'y développer ?

Nous avons aussi pour ambition que l'unique café de la commune puisse redevenir ce que devrait toujours être le café du village, c'est-à-dire un lieu de rencontre et de lien social entre les Hauxois. Nous souhaitons apporter plein de petits services aux habitants d'une commune dépourvue, ou presque, de commerces... Et si en réunissant tous ces objectifs nous pouvons aussi gagner notre vie, alors le pari sera réussi.

Nous proposerons les services suivants : bar et restauration. Cuisson sur place de pains et viennoiseries. Plats à emporter. Petit service traiteur, un petit rayon épicerie de dépannage, repas de groupe, soirées animées et tapas les vendredis et samedis soirs. Une animation par mois le samedi soir, retransmission d'événements sportifs sur grand écran. Vente de tabac et journaux en collaboration avec le bureau de tabac de la commune. Mise à disposition d'un cyber-corner pour consultation de sites ou envoi de mails. Vente d'huîtres et poulets rôtis le dimanche. Et nous étudierons toutes suggestions que les Hauxois pourront nous faire, afin de les satisfaire dans la mesure du possible.

Un message que vous auriez envie de passer aux Hauxois...

Nous sentons que le besoin d'un lieu comme celui que nous allons ouvrir sera très bien accueilli par la population. Nous serons toujours ravis de vous recevoir à l'Auberge d'Haux [nouveau nom que nous avons choisi] mais la pérennité de cet établissement dépend en grande partie de vous, Hauxois et Hauxoises ! Sans vous, nous n'avons pas de raison d'exister. Alors nous vous attendons nombreux. A bientôt.

OUVERTURE PRÉVUE EN JUIN

// SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 30 MAI AU 5 JUIN

Pour la première fois, Haux s'associe à cet événement national, porté par le ministère de l'Environnement. Nous avons souhaité que le contenu du programme favorise la compréhension que les habitants ont de leur environnement en matière de géologie, toponymie et histoire du milieu ; matériaux locaux, constructions biosourcées et permaculture. Animée par un réseau de bénévoles, la semaine se déroule autour d'exposés, discussions, balades, visites et tables rondes.

Organisé par la municipalité

// PETIT DÉJEUNER À LA BIBLIOMÉDIA SAMEDI 6 JUIN

Associée au dispositif de la Semaine Européenne du Développement Durable, la Bibliomédia réunit plusieurs apiculteurs hauxois le 6 juin au matin, à l'occasion de ses traditionnels petits déjeuners. Sur fond d'exposés d'apiculteurs passionnés et de livres sélectionnés pour l'événement, chacun pourra ainsi comprendre le rôle de l'abeille dans la biodiversité, en se régaland de productions locales de miel. Merci à Madame Benezek ainsi qu'à Messieurs Mazellier, Navarro, Peuckert, Pion et Tanguy pour leur active participation.

Organisé par la Bibliomédia

// AU THÉÂTRE AVEC LES Z'ARTPIONS 5, 6 & 7 JUIN

La compagnie associative Hauxoise « les Z'Artpions », joue « Piège de people » les 5 et 6 juin à 20h30 ainsi que le 7 juin à 16h, à la Salle des Fêtes.

Entrée : 5€ pour les adultes, gratuit pour les enfants.

// KERMESSE DES ÉCOLES SAMEDI 13 JUIN À 15H30

À l'école de Saint Genès de Lombaud

// POT D'ACCUEIL DES BÉNÉVOLES CONCORDIA SAMEDI 11 JUILLET À 11H à la mairie

// ANIMATION BIBLIOMÉDIA 17, 24 & 31 JUILLET DE 14H30 À 15H30

Grand déballeage d'Albums Jeunesse à la Bibliomédia, lecture à haute voix à la demande par la bibliothécaire les vendredis 17, 24 et 31 juillet de 14h à 15h30.

// SCÈNES D'ÉTÉ EN GIRONDE JUILLET 2015

Cette année encore, la culture s'offre à vous ! Haux accueillera ainsi, dans le cadre des Scènes d'été en Gironde, un spectacle théâtral et un spectacle musical, ouverts gracieusement au public. Faire vivre la commune, créer des moments et des lieux de rencontres, d'échanges et de plaisir pour tous, sont des points auxquels nous sommes attachés. Alors si vous êtes présents en juillet, bloquez absolument ces deux soirées...

Organisé par la municipalité

// HUMOUR GESTUEL & THÉÂTRE VISUEL MERCREDI 22 JUILLET À 19H



La compagnie l'Arbre à Vache le 22 juillet à 19h, Place de l'école. Spectacle « M. et Mme Poiseau », tout public, entrée gratuite, durée 55 min.

« M. et Mme Poiseau sont deux vieux comme on se rêve, qui se connaissent par cœur et s'amusez sans cesse à bouleverser leurs habitudes. Pour les 75 ans de Madame, Monsieur Poiseau a vu les choses en grand : il lui a organisé un goûter d'anniversaire surprise. En ramenant secrètement dans la rue toute une partie de leur cuisine pour préparer leur recette favorite, il a tout prévu, ou presque... Des rires, des farces, une recette décadente vont ponctuer ce goûter d'anniversaire hors du commun ».

*De et avec Léa Blanche BERNARD et Louis GRISON
Direction d'acteur et régie technique : Antoine BOULIN*

// POP ROCK
SAMEDI 25 JUILLET À 21H

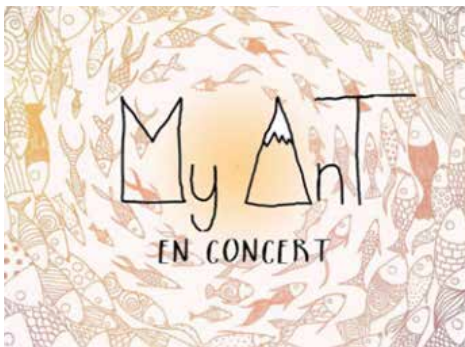


Le groupe « My Ant » le 25 juillet à 21h, Place de l'école. Tout public, entrée gratuite, durée 90 min.

« My Ant s'est formé à Bordeaux en février 2008 et propose une pop rock influencée par des groupes comme Girls in Hawaiï, Arcade fire, Bloc party, François and the Atlas Mountain. La formation se fait remarquer dès ses premiers concerts et se produit également en Angleterre et en Irlande, avant d'écumer les salles parisiennes.

Délaissant l'ambiance légère de leur premier disque, les 5 musiciens de My Ant proposent désormais une musique plus explosive et donnent vie à une pop aérienne, puissante et percussive. »

Avec Vincent Jouffroy, chant et guitare, Mathieu Gervaise, chant et clavier, Mickael Tanchaud, basse, Michael Martin, batterie, et Bastien Francoulon, guitare.



// JOURNÉE
PORTES OUVERTES CONCORDIA
MERCREDI 29 JUILLET

Visite du chantier et repas pour tous.

// BALADE CONTÉE
« ENTRE CHIENS ET LOUPS »
SAMEDI 5 SEPTEMBRE À 18H

Vous êtes chaque année plus nombreux à partager ce moment de délice, où la balade, chaque fois renouvelée, s'entremêle de contes, de musique et/ou de chants. En soirée, le panier pique nique est de rigueur, afin de ne pas se quitter sans avoir encore un peu à partager. Une nouvelle date à ne pas louper !

Organisé par la Bibliomédia



// JOURNÉE DU PATRIMOINE
JOSEM À L'ÉGLISE SAINT MARTIN
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE À 15H

Que ceux qui ne connaissent pas encore le JOSEM [Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-deux-Mers] voient ici l'occasion d'y remédier. Leur dernière visite à Haux remonte à 2012 et fut un moment particulièrement apprécié des Hauxois. Offrir notre église romane aux yeux de tous, bercés par la musique de l'orchestre symphonique, est un événement que nous sommes heureux de reproduire pour votre plaisir. A consommer sans modération, le dimanche 20 septembre.

Organisé par la municipalité



ETAT *civil*

[Liste composée à partir des validations d'autorisation à paraître des familles]

// **NAISSANCES**

Elisa CARASCOSO
Victoria BERTRAND

// **DÉCÈS**

Patrick DISCLOS

INFORMATIONS *utiles*



Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune
www.mairie.haux33.fr

Inscrivez-vous à la Lettre d'information municipale et recevez directement, sur votre messagerie ou votre smartphone, les derniers articles publiés sur le site.

RAPPEL DES HORAIRES À RESPECTER EN MATIÈRE DE NUISANCES SONORES

- **Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h30 // de 14h30 à 19h30
- **Samedi** : de 9h à 12h // de 15h à 19h
- **Dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En dehors de ces créneaux, l'utilisation d'engins à moteur est interdite.

Aide en cas d'urgence : 112 [tout secours depuis un mobile]

.....
Pompiers : 18
.....

.....
SAMU : 15
.....

.....
Police secours : 17
.....



HAUX *Actus*

- JUIN 2015 -
#48

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



MAIRIE DE HAUX

1, RD 239 - Le Grand Chemin
33550 HAUX - FRANCE

T// 05 56 23 05 22 - F// 05 56 23 04 33

contact.mairie@haux33.fr

www.mairie.haux33.fr

lundi à samedi > 9h - 12h

mardi et jeudi > 14h - 18h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

T// 05 57 34 57 00

www.cc-creonnais.fr